

Où vivent les données financières de la collectivité

LINDBERGH FORMATION — 16 rue de Maillé, 91310 Montlhéry · RCS Evry 817 946 114

Document établi le 24/09/2026

Architecture, droits d'accès, cadre juridique et réversibilité · document fictif

Document fictif — exemple de démonstration

Ce document est produit par le site Blue Lemon Agent pour illustrer ce qu'un agent IA remet à ses utilisateurs. Les sociétés, dossiers, montants et personnes qui y figurent sont inventés. Il n'a aucune valeur juridique, comptable ni commerciale.

Document fictif, produit pour la démonstration. **Les références de droit citées sont réelles ; les chiffres et les noms sont inventés. Chaque ligne de ce document se vérifie sur la machine de la mairie, pas sur parole : les droits du compte technique s'affichent en une commande, le journal se lit, et l'essai de sortie à blanc se fait un après-midi.**

Ce qui tourne, et où

Composant	Emplacement	Ce qu'il contient	Sorties de réseau
Modèle, en inférence locale	Serveur de la mairie, réseau interne	Rien n'est conservé après la production ; aucune donnée financière n'entraîne de modèle	0

Composant	Emplacement	Ce qu'il contient	Sorties de réseau
Index de recherche	Serveur de la mairie	Références et emplacements des contrats, des délibérations et des règlements d'intervention — aucun montant	0
Journal des demandes et des productions	Serveur de la mairie	Horodatage, agent demandeur, demande, production servie, validation	0
Variante hébergée, si la commune préfère ne pas administrer de machine	Ressource dédiée et isolée, hébergée en France, sous droit français, sans mutualisation avec une autre collectivité	Même périmètre exactement	0 hors Union européenne — exposition aux législations extraterritoriales réduite par l'architecture, documentée pour la configuration retenue

L'inférence locale, en une phrase : le modèle calcule sur votre serveur. Le contenu d'un contrat d'emprunt, d'un compte administratif, d'un projet d'investissement non encore délibéré ou d'une facture de fournisseur **ne traverse aucun réseau extérieur pour être traité**. C'est la voie retenue à Roche-sur-Ancelle.

Les droits du compte technique par lequel l'agent lit

Objet	Lecture	Écriture	Comment le service le vérifie
-------	---------	----------	-------------------------------

Logiciel financier M57 — budget voté, mandats, titres	Oui	Non	Droits affichés en une commande : lecture accordée, insertion, modification et suppression refusées
Module de gestion de la dette et tableaux d'amortissement	Oui	Non	Idem
Base des pièces justificatives et des marchés	Oui	Non	Idem
Plateforme de dématérialisation vers le comptable public	Non	Non	Hors périmètre : la transmission au comptable reste un acte de l'ordonnateur
Écritures produites directement par l'agent dans le logiciel financier	—	—	0 — l'agent prépare, l'agent public enregistre sous son identifiant

Cinq rôles pour quatre personnes et un compte technique

Rôle	Effectif	Ce qui s'ouvre	Ce qui ne s'ouvre pas	Accès hors rôle relevés
Gestionnaire comptable	2	Mandats, titres, pièces justificatives, budget voté	Contrats d'emprunt, dossiers de subvention en préparation	0
Gestionnaire dette et subventions	1	Contrats d'emprunt, échéanciers, dossiers de financement	Écritures du budget annexe	0
Responsable des finances	1	Tout le périmètre, plus le journal complet	Paramétrage technique	0

Rôle	Effectif	Ce qui s'ouvre	Ce qui ne s'ouvre pas	Accès hors rôle relevés
Direction générale et ordonnateur	2	Productions arrêtées, tableaux de bord, journal des validations	Détail des pièces fournisseurs	0
Compte technique de l'agent	—	Lecture seule sur les trois bases ci-dessus	Aucun droit d'écriture, aucun accès à la plateforme de transmission	0

Journal depuis la mise en service : 0 accès hors rôle sur 8 500 écritures et 9 contrats. Le journal porte qui a demandé quoi, quand, ce que l'agent a produit et qui l'a validé — c'est la pièce que la commune produit si la chambre régionale des comptes ou le comptable public demande comment une production a été fabriquée, et elle se sort en une minute au lieu d'une reconstitution.

Le cadre juridique, texte par texte

Texte	Ce qu'il impose	Comment c'est tenu ici
Décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique	Les fonctions d'ordonnateur et de comptable public sont incompatibles	L'agent prépare des deux côtés sans jamais franchir la séparation : le mandat monté pour l'ordonnateur, le dossier de pièces monté pour que le comptable n'ait rien à réclamer

Texte	Ce qu'il impose	Comment c'est tenu ici
Article L. 2312-1 du code général des collectivités territoriales	Rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels et la structure et la gestion de la dette, dans les deux mois précédant l'examen du budget	La note est rédigée et sourcée ; le maire la présente, le conseil en débat
Article L. 2122-22, 3°, du même code	La réalisation des emprunts relève d'une délégation du conseil municipal au maire, dans les limites que le conseil fixe	Emprunts souscrits par l'agent : 0. Il monte le dossier, le maire décide dans sa délégation
Article D. 1617-19 et annexe I du même code	Liste des pièces justificatives des dépenses des collectivités territoriales	Chaque mandat est contrôlé contre la liste avant transmission — 61 rejets pour pièce absente ramenés à 6
Article 50 §1 du règlement (UE) 2024/1689 sur l'intelligence artificielle	Informers toute personne qui interagit avec un système d'IA	L'agent se présente comme l'assistant numérique du service dès la première phrase, y compris lorsqu'un élu l'interroge — applicable depuis le 2 août 2026
Articles 5 et 30 du règlement (UE) 2016/679	Minimisation, limitation des durées, registre des traitements	Fiche de registre tenue et remise au délégué à la protection des données ; durées alignées sur celles de la commune

Une précision qui compte, et qui distingue une règle de droit d'une règle de prudence : aucun texte n'interdit à un outil de préparer un mandat, un tableau de dette ou un dossier de subvention. Ce que le droit sépare, c'est l'ordonnancement et le paiement — et cette séparation est organique, pas

informatique. **Ce que la commune décide, c'est jusqu'où va le mandat qu'elle donne à l'agent** ; et ce mandat, elle peut l'écrire ou l'élargir le jour où elle le veut.

La réversibilité, vérifiable avant de décider

Élément	Le jour où la commune arrête	Format de remise
Index de recherche	Supprimé — il ne contenait aucun montant	—
Journal des demandes et des productions	Remis à la commune, ou détruit — la commune choisit, et la question se tranche à la mise en service	JSON et CSV
Tableaux de dette, notes, dossiers de subvention, modèles de délibération, règles de contrôle écrites	Restent à la commune : ils sont faits de sa matière	Traitement de texte, tableur et PDF, lisibles sans nous
Logiciel financier, module de dette, base des pièces	Inchangés — ils n'ont jamais été modifiés	—
Migrations	0 à l'entrée, donc 0 à la sortie	—

L'essai de sortie à blanc tient en une demi-journée : on coupe l'agent, le service vérifie que la chaîne mandat-titre et le module de dette fonctionnent exactement comme avant, on remet en service. **Le créneau qui coûte le moins est le jeudi après-midi de la deuxième semaine d'août — 11 mandats en moyenne sur ce créneau, contre 214 un lundi de décembre. Réalisé le 13 août : aucune interruption de la chaîne comptable, aucune écriture perdue.**

Durée de conservation du journal arrêtée par le délégué à la protection des données : _____ mois

Journal remis en fin de contrat ou détruit — option arrêtée à la mise en service : _____

Portée de ce document : le service exploité par Blue Lemon Agent. Pour un agent déployé chez vous, la localisation applicable est celle de l'architecture décrite au devis et vérifiée avant mise en service ; l'exécution locale n'est annoncée que pour la configuration explicitement décrite et recettée au devis ; l'isolation applicable dépend du mode de déploiement décrit au devis, aucune isolation dédiée n'étant présumée ; les mécanismes de chiffrement en transit et au repos, leurs composants et la gestion des clés sont ceux documentés pour l'architecture retenue ; les rôles et permissions sont configurés et recettés pour les identités et systèmes effectivement raccordés ; les événements journalisés, leur contenu, leur durée de conservation et leurs accès sont définis pour le déploiement retenu.